



**ACTING
FOR LIFE**



PROJET PRECOCE

**PRÉVENIR LES CONFLITS, CONSOLIDER L'ENTENTE DANS
LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS STRATÉGIQUES (MALI,
GUINÉE, BURKINA-FASO, CÔTE D'IVOIRE)**



TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour le **recrutement** d'un consultant chargé de conduire
« **Étude sociétale : analyse des conflits, des enjeux de
cohésion sociale et d'identification des acteurs clés
dans les régions de Kankan et Nzérékoré** »

1. Contexte et justification

La dégradation de la situation sécuritaire au Sahel et la présence des groupes armés, ont provoqué des mouvements de population et ont modifié radicalement les schémas de transhumance. De nouvelles routes apparaissent, des zones d'accueil deviennent des zones d'attache, vers lesquelles se déplacent des familles entières. Ces mouvements se font souvent en dehors des relations sociales construites dans le passé. La pression sur les ressources augmente, et les tensions se transforment en conflits ouverts. Des agriculteurs et agro-éleveurs locaux chassent les familles d'éleveurs et tuent des animaux. Les lois se durcissent pour tenter de limiter les mouvements de transhumance, réguler la transhumance et préserver les ressources pour les populations locales. Des taxes, parfois informelles (tracasseries), sont instaurées localement.

La dégradation continue du contexte sécuritaire au Sahel a entraîné des mouvements de déplacement d'éleveurs, qui cherchent des zones plus sûres dans les pays côtiers, notamment en Côte d'Ivoire et en Guinée. Dans ce contexte, les régions de Kankan et de N'Zérékoré en Guinée sont progressivement devenues, jusqu'au début de l'année 2025, des zones d'accueil majeures pour les flux de bétail en provenance du nord, notamment du Mali, de la Mauritanie et du Burkina Faso, dans une dynamique de mobilité nord-sud. Afin d'encadrer ces mouvements, un protocole d'accord a été signé en avril 2022 entre les autorités guinéennes et maliennes, autorisant et organisant la transhumance entre les deux pays. À la suite de cet accord, des efforts significatifs ont été entrepris par les autorités pour mieux réguler les flux transhumants et prévenir les tensions liées à l'accès aux ressources. L'adoption du Code pastoral en 2024 a constitué une avancée majeure dans la gouvernance du secteur, en définissant un cadre juridique clair relatif à la mobilité des éleveurs et à la gestion des ressources pastorales. Par ailleurs, la mise en place d'un cadre de dialogue bilatéral entre la Guinée et le Mali a permis de renforcer la concertation autour de la gestion des flux transfrontaliers et d'anticiper les risques de conflits. Les collectivités locales ainsi que les organisations d'éleveurs ont été progressivement associées à ce dispositif, contribuant ainsi à une gouvernance pastorale plus structurée, inclusive et territorialisée.

La réorientation des flux de transhumance vers la Guinée a entraîné une recrudescence des tensions entre agriculteurs et éleveurs, ainsi qu'une pression accrue sur les ressources naturelles. Ces dynamiques, combinées aux défis sécuritaires dans les zones transfrontalières, ont conduit les autorités guinéennes à décider de la suspension temporaire de la transhumance transfrontalière du 1er janvier 2025 au 1er mars 2026. Cette mesure vise à instaurer un cadre plus structuré et mieux encadré pour la gestion de la mobilité des troupeaux, dans le but de prévenir les conflits et de renforcer la gouvernance des espaces pastoraux. Il convient de préciser que la mobilité des animaux à des fins commerciales ou de consommation n'est pas concernée par cette suspension. Toutefois, elle demeure soumise à l'obtention préalable d'une autorisation d'importation. Dans ce contexte, le projet PRECOCE prévoit, à travers un ensemble d'activités ciblées, de renforcer la cohésion sociale à travers le dialogue multi acteurs, de contribuer à la relance du dialogue transfrontalier sur la gestion de la transhumance et à la

mise en place de mécanismes concertés favorisant une reprise apaisée et encadrée des mobilités pastorales.

C'est dans ce cadre que le RBM (Réseau Billital Maroobé), réseau d'associations d'éleveurs présents dans douze (12) pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest, souhaite développer des actions de dialogue multi acteurs autour des enjeux pastoraux au profit de la cohésion sociale en Guinée, prioritairement dans les régions de Kankan et Nzérékoré. Ce projet, déjà mise en œuvre dans la zone frontalière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Mali, ainsi qu'au nord du Ghana, a pour vocation de renouer le dialogue entre les communautés pastorales, non-pastorales et les autorités formelles et coutumières. Ce dialogue vise à restaurer la confiance entre ces acteurs afin qu'ils trouvent des solutions communes 1/ aux tensions et conflits qui découlent de l'exploitation des ressources, 2/ aux violences qui naissent de la crise sécuritaire au Sahel et 3/ aux incompréhensions et à la méfiance favorisées par une mobilité pastorale insuffisamment encadrée.

Une étude diagnostique préalable est nécessaire afin d'identifier les enjeux prioritaires en matière de cohésion sociale et de disposer d'une base commune pour le lancement du dialogue multi acteurs. Cette étude couvrira les régions de Kankan et Nzérékoré. Son contenu sera restitué lors de l'atelier de lancement du dialogue multi acteurs en Guinée afin de rapprocher les perceptions que les participants ont des enjeux pastoraux au profit d'une cohésion sociale renforcée. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du projet PRECOCE mis en œuvre à travers le consortium avec Acting For Life.

2. Objectifs poursuivis

L'objectif de la mission est de préparer le démarrage du dialogue multi acteurs dans les régions de Kankan et Nzérékoré à travers la conduite d'une étude préparatoire approfondie.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Analyser la situation des éleveurs-pasteurs en termes d'insertion sociale, économique et institutionnelle ;
- Cartographier les conflits impliquant les populations pastorales et les autres usagers des ressources naturelles ;
- Analyser les causes structurelles et conjoncturelles de ces conflits ;
- Identifier les facteurs de division et de rapprochement entre acteurs ;
- Identifier, dans chaque zone, les acteurs clés à associer au dialogue ;
- Identifier les animateurs qui pourront conduire les sessions disséminées du dialogue ;
- Analyser les effets de l'interdiction de la transhumance transfrontalière en matière de cohésion sociale et de sécurité
- Recenser les bonnes pratiques locales en matière de coexistence pacifique et de médiation.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus du travail sont les suivants :

- La conduite d'un terrain de recherche dans les régions de Kankan et Nzérékoré
- La réalisation d'une revue de littérature par le consultant international qui complète le terrain de recherche
- La rédaction d'un rapport d'étude préparatoire (version provisoire, puis version finale)
- La validation du rapport par le RBM et les autres personnes ressources du RBM.

- La restitution des résultats de l'étude lors de l'atelier de lancement du dialogue
- La formation scientifique des animateurs à partir des résultats de l'étude et de leurs enjeux dans le cadre du dialogue multi acteurs.

4. Méthodologie

Le ou les consultants se rendront sur le terrain dans les régions de Kankan et Nzérékoré. Le dans son offre proposera les localités qui seront enquêtées dans la zone d'intervention du projet. La méthodologie doit prendre en compte la participation et l'inclusion de l'ensemble des acteurs.

Le consultant rencontrera toutes les catégories d'acteurs :

- Communautés (pasteurs, éleveurs, agriculteurs, orpailleurs)
- Les autorités locales, nationales et coutumières
- Les services techniques du ministère de l'élevage de la Guinée
- Les comités de vigilance
- Les acteurs du monde judiciaire
- Les partenaires locaux du consortium

5. Calendrier de l'étude

L'étude va se dérouler sur une période 45 jours calendaire étalé sur 2 mois.

Il s'agira pour le consultant de réaliser les activités suivantes :

- La collecte de données
- La rédaction et finalisation du rapport
- Participer et animer de l'atelier de lancement du dialogue multi acteurs : à définir avec le RBM ultérieurement

6. Modalités de candidature

Les candidats intéressés sont invités à soumettre :

Les candidats intéressés sont invités à soumettre une offre technique et financière à l'adresse suivante : sanda.fisca@yahoo.fr, avec copie à c.ouattara@rbm-ctr.org, checibrahimaouattara@gmail.com et issoufoudiallo@billital.org, issoufoudiallo09@gmail.com

- Une **note méthodologique** détaillant la compréhension des TdR, l'approche proposée, les outils de collecte et d'analyse, ainsi que le calendrier de travail.
- Un **CV détaillé** (ou les CV des membres de l'équipe).
- Un **budget estimatif** incluant honoraires et frais opérationnels.
- Des références de missions similaires réalisées.

Date limite de réception des candidatures : Lundi 23 mars 2025 à 12h30 GMT.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.